

Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée

Déclaration du Groupe CFE-CGC

Ce sujet est contre toute attente au cœur de la crise que nous connaissons car la forêt est le poumon de notre planète, mais c'est aussi un écosystème à part entière. De nombreux emplois dépendent de la filière bois ou de la filière agricole.

La déforestation pose la question du lieu de vie des populations autochtones, de la préservation des animaux sauvages, du remplacement des essences d'arbres coupés, de la filière d'exploitation du bois, du transport, de la recherche et développement pour trouver des alternatives de nos modes de consommation entre autres...

Aujourd'hui l'enjeu, et cet avis y répond clairement, est de lutter contre la déforestation importée en Europe avec un objectif qui est de zéro en 2030 ; c'est le sens des préconisations 1 et 2.

Il s'agit donc à la fois de protéger la forêt primaire, d'accompagner un nombre de pays en Afrique afin qu'ils puissent reforester (préconisation 16,) mais aussi de travailler sur nos propres forêts en Europe (préconisation 4).

La Politique Agricole Commune (PAC) qui doit être rediscutée prochainement doit intégrer ce sujet et c'est l'objectif de la préconisation 5.

Nous devons également œuvrer pour que le consommateur soit aussi mieux informé sur les produits qu'il achète et le fait qu'il contribue ou non à la préservation de la forêt au travers de ses actes d'achat (préconisations 3 et 11).

Compte-tenu de l'accélération du changement et du réchauffement climatique, la déforestation est un sujet stratégique. Il en va de la planète que nous allons laisser à nos enfants et petits-enfants.

Une coordination européenne est donc nécessaire et cet avis fait de nombreuses propositions que nous soutenons.

Cet avis pose les bases du monde post crise sanitaire que nous connaissons. Ce faisant, la société civile organisée, représentée ici au sein du CESE, contribue à une réflexion qui doit éclairer nos dirigeants afin de bâtir ce monde d'après, un monde plus responsable et plus respectueux de l'environnement tout en intégrant des critères sociaux et économiques afin d'être dans un juste équilibre qui bénéficie au plus grand nombre et dans la durée.

Pour toutes ces raisons, le groupe CFE-CGC a voté cet avis.